

GEKIERE Gustave Cyrille, Valet de chambre

Fils de **GEKIERE** Cyrille (°1866), Tisserand, filiation certaine, et de **BLAUBLOMME** Hortense (°1865), filiation certaine. Premier enfant de Cyrille et Hortense.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 25 ans et 26 ans.

Né le (ce) 29/05/1891 à Neuville-en-Ferrain (59), Vieille Motte¹.

Décédé le 24/09/1914 à Vouziers (08)² à l'âge de 23 ans.

¹ Source : , Mairie de Neuville en Ferrain.

² Note : Disparu à Suippes, le 13/14 septembre 1914: avis du ministère de la guerre n° 6369 du 10 février 1915.

Décédé le 24 septembre 1914, secteur 8, hôpital des prisonniers de Vouziers (avis ministériel n° 372 du 12 mai 1916).

Décès fixé au 24 septembre 1914 par jugement déclaratif de décès rendu le 6 aout 1920 par le tribunal de Lille

Sources : , Base des Morts pour la France de la Première Guerre mondiale - Mémoire des hommes ; , Fiche militaire.

N° 1
Naissance
de
Gustave Cyrille
Gekiere
enf. légitime
Décédé
MORT POUR LA FRANCE
le 24 Sept 1914
à VOUZIER
Tisserand et Neuville
en Ferrain
le 19 Sept 1920
acte n° 65

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze, le 29 mai, à huit heures du soir, nous, Auguste Deruelle, Maire et Officier de l'état-civil de la commune de Neuville-en-Ferrain, canton de Combaing Nord, arrondissement de Lille, Département du Nord, a comparu: Cyrille Gekiere, âgé de vingt-cinq ans, résidant, jadis à Launoy, domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né avant hier, à cinq heures du soir, en sa maison sise à la Vieille Motte, de lui et de son épouse, Hortense Blaublomme, âgée de vingt-six ans, ménagère, née et domiciliée en cette commune, et auquel enfant il a été donné les prénoms de Gustave Cyrille. Lesdites présentations et déclarations faites en présence de Charles Blaublomme, âgé de cinquante-sept ans, résidant et de Louis Cailleau, âgé de cinquante-quatre ans, résidant, domiciliés en cette commune. Le père et les témoins ont signé avec nous le présent acte après lecture faite.

Gekiere Blaublomme
L. Cailleau

Nom : Teckiere Prénoms : Gustave, Cyrille Surnoms :		Numéro matricule du recrutement : 3886 Classe de mobilisation : 1911	
ÉTAT CIVIL. Né le 29 Mai 1891 , à Neuville en Tournain , canton Tourcoing-Nord-Est , département d NORD , résidant à Neuville en Tournain , canton d Tourcoing-Nord-Est , département d NORD , profession de Habit d. Famille , fils de Cyrille et de Hortense Blaubomme domiciliés à Neuville en Tournain , canton d Tourcoing-Nord-Est , département d NORD Marié le		SIGNALEMENT. Cheveux : ch. d. Yeux : bleus Front : vertical Hauteur : grand Largeur : petit Dos : cavé Base : reline Hauteur : petit Saillie r. : no Visage : étroit Degré d'instruction générale : 3 Renseignements physiologiques complémentaires : Taille 1 mètre 1.8 centimètres. Taille rectifiée : 1 m. cent. Marques particulières :	
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION. Classé dans la 1 partie de la liste en 19 12 . Classé dans la 1 partie de la liste en 19		CORPS D'AFFECTATION. Armée active : 17^e B^{de} Chasseurs à Pied Disponibilité et réserve de l'armée active : Bataillon de Chasseurs à pied, à Lille Disponibilité et réserve de l'armée territoriale et sa réserve :	
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES. Inscrit sous le n° 161 de la liste Tourcoing-Nord-Est Incorporé à compter du 9 Octobre 1912 , servi au corps le 9 Octobre 1912 Suspendu de service le 13/14 Septembre 1914 à Snijpelt avant au Ministère de la Guerre n° 6359 du 10 Janvier 1914 Révisé le 24 Septembre 1914 , secteur 8 , Hôpital des prisonniers de Tourcoing . (Arrêt n° 4 n° F. 86. 372 du 12 mai 1916). MORT POUR LA FRANCE Déclaré décédé par le 24 Septembre 1914 pour jugement de la Commission de la guerre le 6 août 1916 par le Ministère de la guerre .		NUMÉROS au contrôle spécial : MATRICULE ou sa répétition : 2390 3501954	
CAMPAGNES. Allemagne du 2 Juin 1914 aux armées du 24 Sept. 1914.		BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ETC.	
ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS : la réserve de l'armée active. l'armée territoriale. la réserve de l'armée territoriale.		DATE de la libération du service militaire.	
FÉMINES D'EXÉCUTION. Réserve : 1 ^{re} dans 1, du au 2 ^e dans 1, du au Supplémentaire dans 1, du au Armée territoriale : 1 ^{re} dans 1, du au Supplémentaire dans 1, du au Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication. (Du au) (Du au)		Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services sont l'objet d'un décompte spécial (cogés, condamnés, amis, etc.).	

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **GEKIERE**

Prénoms *Charles*

Grade *Chasseur de 2^e Classe*

Corps *1^{er} Bataillon de Chasseurs Alpins*

N° *3890* au Corps. — Cl. *19-11*

Matricule. *3886* au Recrutement *Lille*

Mort pour la France le *26 septembre 1914*

à *Leuilles Marne*

Genre de mort *Suite de blessures de guerre*

Né le *29 Mai 1894*

à *Neuville en Ferrain* Département *Nord*

Arr^m municipal (p^r Paris et Lyon). }
à défaut rose et N°.

Cette partie
n'est pas à remplir
par le Corps.

Jugement rendu le *6 Août 1920*

par le Tribunal de *Lille*

acte de jugement transcrit le *19 septembre 1920*

à *Neuville en Ferrain*

N° du registre d'état civil *(Nord)*

534-708-1021. [20434.]

Acte N° 65
Gekière
Gustave Cyrille
Transcription.

Rogé cent un mots
comme null.

E. Grosse

Le dix neuf septembre mil neuf cent vingt, dix heures du matin.
Nous Edouard Grosse, Maire et Officier de l'Etat-Civil
de la commune de Neuville-en-Ferrain, avons procédé à
la transcription du jugement dont la teneur suit. Greffé
du Tribunal Civil de Lille. Su six cent mil neuf cent
vingt. Application de la loi du vingt six janvier mil huit
cent quatre vingt deux. Déclaration Judiciaire Scies mili-
taire Gekière. République Française. Au nom du Peuple
est décerné Français. Le Tribunal Civil de première instance
de l'arrondissement de Lille Département du Nord, a rendu
le jugement ci-après. Le Tribunal, Cui en audience
Dressé, le mil neuf cent vingt heures du
sur la déclaration de publique Monsieur Le Blangy, Juge
demeurant à commis en son rapport, le Ministère Public en
et de ses conclusions orales. Après en avoir délibéré
demeurant à conformément à la loi, jugeant en premier
qui, lecture faite, ont signé avec Nous ressort. Vu la requête de
mairie de Monsieur le Procureur de la République. et

N°

Le mil neuf cent vingt, heures du
 L'ordonnance de Monsieur le Président, d'autre part
 Attendu qu'il résulte des pièces produites et des renseignements fournis
 au Tribunal que le nommé Gebière Gustave Cyrille, né
 à Neuville-en-Ferrain le vingt neuf Mai mil huit cent
 quatre vingt onze de Cyrille et de Hortense Blauchomme
 en son vivant journalier demeurant à Neuville-en-Ferrain
 célibataire, soldat au dix septième bataillon de chasseurs
 est décédé à pied décidé le vingt quatre septembre mil neuf
 cent quatorze à l'hôpital de Douziers secteur huit
 "Mort pour la France" Attendu qu'aucun acte n'a

Dressé, le mil neuf cent vingt heures du
 sur la déclaration de être dressé pour constater son décès et qu'il
 demeurant à échec de le constater judiciairement. Par ces
 et de motifs. Declare le décès du sus désigné et en fixe
 demeurant à la date au vingt quatre septembre mil neuf
 qui, lecture faite, ont signé avec Nous cent quatorze. Dit que le pre-
 maire de sent Jugement tiendra lieu d'acte de décès, qu'il
 sera en conséquence transcrit sur les registres de l'année
 courante de l'état civil de la commune de Neuville-
 en-Ferrain et que mention en sera faite sur les registres

N°

Le mil neuf cent vingt, heures du
 de l'état civil de la dite commune pour l'année mil
 neuf cent quatorze en marge de l'acte le plus voisin
 de la date dudit décès et à la table alphabétique de
 la dite année. Ainsi jugé et prononcé le six Août
 mil neuf cent vingt en audience publique du Tribunal
 civil de première instance de l'Arrondissement de Lille
 Département du Nord par Messieurs Godart, Président,
 et de Leclercq et de Blangy, juges, en présence de
 Monsieur Costet, substitut du Procureur de la République,
 assistés de M^e Sammaréty, commis-greffier. Le Président

Dressé, le mil neuf cent vingt heures du
 sur la déclaration de (signé) Godart Le Greffier (signé)
 demeurant à Sammaréty. Enregistré gratis à Lille
 et de le douze Août mil neuf cent vingt plus récemment
 demeurant à quinze rue onze. Le Receveur (signé) Illisible
 qui, lecture faite, ont signé avec Nous ment. Suit la formule mé-
 maire de toire. Le Greffier en Chef (signé) Illiblement.
 Pour transcription conforme.

3 Cour